



Réseau de  
Périnatalité  
Occitanie

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

VERSION SYNTHÉTIQUE

# 2023

FONCTIONS SUPPORTS - PÔLES THÉMATIQUES - PÔLES TRANSVERSAUX

[www.perinatalite-occitanie.fr](http://www.perinatalite-occitanie.fr)



ars  
Agence Régionale de Santé  
Occitanie



# SOMMAIRE

P.04 - Présentation du Réseau de Périnatalité Occitanie

**P.05 - Fonctions supports**

P.06 - Gouvernance

P.07 - Ressources Humaines

P.08 - Finances

P.08 - Qualité

P.09 - Communication

**P.10 - Pôles thématiques**

P.11 - Pôle orthogénie

P.12 - Pôle parcours périnatal

P.13 - Pôle transferts périnataux

P.14 - Pôle prise en charge et suivi des nouveau-nés et enfants vulnérables

P.15 - Pôle dépistage néonatal des troubles de l'audition

**P.16 - Pôles transversaux**

P.17 - Pôle gestion des risques/sécurité autour de la naissance

P.18 - Pôle formation

P.19 - Pôles projets numériques périnataux

P.20 - Pôle évaluation épidémiologie

**PDF Interactif** : vous pouvez accéder directement à la partie que vous souhaitez consulter en cliquant sur les titres.



# **PRÉSENTATION DU RPO**

# PRÉSENTATION DU RÉSEAU DE PÉRINATALITÉ OCCITANIE

Le Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO) est une association interprofessionnelle et inter établissements regroupant les 52 établissements de la région Occitanie ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant dans le champ de la périnatalité. Il associe également les professionnels intervenant dans le champ de la santé de l'enfant, au sens large, et du handicap.

## HISTORIQUE

Le Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO) est né de la fusion-absorption, le 31 décembre 2018, des trois anciens réseaux de périnatalité et de suivi des enfants vulnérables des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

## MISSIONS

La création des réseaux de périnatalité fait suite au plan de périnatalité de 1994, des décrets de périnatalité du 9 octobre 1998, de la loi de santé publique et du plan périnatalité 2005-2007.

- **L'instruction des réseaux de santé du 3 juillet 2015 a formalisé les missions dévolues aux réseaux de santé en périnatalité, à savoir :**

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale et régionale en santé périnatale et appor-

ter son expertise à l'Agence Régionale de Santé

- Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins en santé périnatale

- **L'instruction du 3 août 2023 a permis la réactualisation des missions des DSRP (Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité), en fixant les priorités de travail des réseaux, à savoir :**

- Le soutien de la démarche qualité en périnatalité
- La facilitation à l'accès à l'IVG
- La poursuite des actions dans le champ des violences faites aux femmes
- Le soutien de la prise en charge globale des grossesses
- Le soutien des nouveaux acteurs de l'offre en périnatalité
- La coordination des acteurs : ville, hôpital et PMI
- Les cellules de transferts périnataux
- L'articulation des missions des réseaux de suivi des enfants vulnérables (RSEV) avec les autres acteurs régionaux de coordination et d'orientation (PCO)

Enfin, le Réseau de Périnatalité Occitanie répond aux orientations du Projet Régional de Santé (PRS) de la région Occitanie inscrites dans son CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

## CHIFFRES CLÉS 2023 DU RPO

- 52 établissements : 39 maternités, 1 maternité

- transfrontalière, 1 maison de naissance et 11 CPP
- 51 492 accouchements
- 51 permanents, salariés ou mis à disposition
- 2090 demandes de transferts maternels
- 38 EIAS déclarés au RPO dont 44% ayant nécessité une RMM ou un débriefing
- 5565 vues des webinaires organisés par les différents pôles du RPO
- 1497 nouveaux-nés inclus dans le parcours Cocon
- 334 professionnels ayant suivi une des formations du RPO
- 243 professionnels ayant bénéficié d'une des actions d'accompagnement des professionnels Cocon



# **FONCTIONS SUPPORTS**

# A - GOUVERNANCE

Le Réseau de Périnatalité Occitanie relève statutairement de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association qui fait référence aux associations à but non lucratif, et fédère 313 membres répartis en 5 collèges. Les statuts en vigueur ont été validés et signés le 21 juin 2021 par le Président et l'un des Vice-Présidents. L'assemblée générale s'est tenue le 29 juin 2023, présidée par le Dr Olivier Thiebeaugeorges. Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois, en 2023, et le Bureau 8 fois. Le Conseil Scientifique, s'est, quant à lui, réuni à 4 reprises.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

- Rédaction et validation du Règlement Intérieur
- Poursuite des « séminaires bureau »
- Participation du RPO (permanents et membres du bureau) aux groupes de travail de l'ARS pour la préparation du Plan Régional de Santé 2023/2028

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Participer aux travaux du Plan Régional de Santé 2023/2028
- Participer à la rédaction du nouveau CPOM
- Mettre à jour les chartes avec les maternités
- Organiser la « Grande Journée du RPO »
- Rédiger notre Projet Associatif



# B - RESSOURCES HUMAINES

## - Les chiffres-clés :

Le RPO, c'est en moyenne : 82% de femmes / âge moyen de 45 ans / 59% de temps partiels / 78% de cadres / ancienneté moyenne 4,4 ans.

Au 31 décembre 2023, l'équipe du réseau comptait 51 collaborateurs (+5 nouveaux collaborateurs par rapport à 2022) et presque 34 ETP répartis sur les 2 antennes de Toulouse et Montpellier (31 salariés et 20 personnels mis à disposition).

Organisation interne du Réseau

Le Réseau de Périnatalité Occitanie est organisé en pôles (organigramme en annexe). Ces derniers pôles regroupent un ensemble cohérent de projets en lien avec la périnatalité et sont composés de salariés ou de personnels mis à disposition.

## - Le Réseau compte 5 pôles thématiques :

- Pôle orthogénie
- Pôle parcours périnatal
- Pôle transferts périnataux
- Pôle dépistage des troubles de l'audition
- Pôle prise en charge et suivi des nouveau-nés et enfants vulnérables

## - 4 pôles transversaux :

- Pôle gestions des risques/sécurité autour de la naissance
- Pôle projets numériques périnataux
- Pôle épidémiologie et évaluation
- Pôle formation

## - 4 pôles fonctions supports :

- Finance
- Ressources humaines
- Communication
- Qualité

## ACTIONS MENÉES EN 2023

- Accompagner la montée en charge du Parcours Cocon en termes RH
- Poursuivre l'accompagnement des équipes : travail en mode projets au cours du séminaire annuel
- Améliorer les liens entre les administrateurs et les permanents

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Poursuivre les recrutements de l'équipe Cocon et l'accompagnement des équipes
- Accompagner les équipes dans le développement de l'espace professionnel du site internet.



## C - FINANCES

Le Réseau de Périnatalité Occitanie est financé par le Fonds d'Intervention Régional (FIR) de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, par les produits des formations, par des subventions sur d'autres projets, par les cotisations des adhérents et par des recettes diverses.

Depuis septembre 2022, le Réseau de Périnatalité Occitanie porte une expérimentation Art. 51, le Parcours Cocon, qui bénéficie de son propre financement. La durée de ce projet est de 5 ans (2022/2027).

### - Le total des ressources perçues par le Réseau en 2023 est de 3 934 K€ dont :

- 2 331 K€ au titre de la subvention FIR/ARS pour le fonctionnement du RPO
- 1 418 K€ de subvention pour le Projet Cocon (Article 51)
- 3 K€ de subvention d'autres projets
- 152 K€ de produits de formation
- 13 K€ de cotisations et produits divers
- 16 K€ de produits divers

## D - QUALITÉ

Missions exercées par le pôle qualité : elles s'inscrivent principalement dans une démarche de diagnostic, d'identification des écarts avec la réglementation RGPD et d'organisation de plan d'action afin de permettre la mise en conformité du réseau.

### ACTIONS MENÉES EN 2023

- Continuer la mise en place de procédures garantissant la protection des données individuelles et la démarche qualité du réseau
- Mise en conformité RGPD : registre des traitements mis à jour, diagnostic de la structure, PIA réalisé en partie

### PROJETS À VENIR EN 2024

- Réactualisation de nouvelles procédures : violation des données, piratage
- Auto évaluation du réseau selon la grille de la FFRSP
- Poursuites des analyses d'impact avec évaluation des plans d'action



# E - COMMUNICATION

Les missions exercées par le pôle communication s'inscrivent dans une démarche d'amélioration du parcours de soins des mères, des couples et des nouveau-nés par la coordination, l'accompagnement et la formation des professionnels de la périnatalité. Le soutien et la structuration de la communication permettent d'impulser une dynamique visant à promouvoir et structurer la cohérence et la communication entre les permanents du Réseau. De plus, l'amélioration des documents et des supports produits par le Réseau permet d'en améliorer la visibilité et la réception, gage d'une efficacité plus importante. Pour se faire, un chargé de communication a été recruté en février 2021.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

- Modification de l'identité visuelle du Réseau de Périnatalité Occitanie : refonte du logotype et modification de la charte graphique
- Conception et développement de l'identité visuelle du Parcours COCON (logotype, charte graphique et supports de communication)
- Développement (en collaboration avec Cécile Marty, Serge Claret, Sylvaine Couteau et Anne Chamoulaud) de l'espace professionnel du site du Réseau de Périnatalité Occitanie
- Développement de la chaîne Youtube du RPO
- Développement de la présence du RPO sur les réseaux sociaux (Linkedin, Facebook)
- Recherche et conception de supports de

communication institutionnels pour le Réseau de Périnatalité Occitanie (plaquette, supports évènementiels)

- Développement de nombreux supports de communication pour les différents pôles du RPO

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Poursuivre le développement de supports de communication (print, numériques et vidéos) pour répondre aux besoins des professionnels et des usagers (amélioration et précision graphique)
- Poursuivre le développement de supports et d'outils à destination des salariés du RPO
- Développer la visibilité de notre chaîne Youtube
- Développer les relations presse (contact journalistes, liste de médias etc.)
- Poursuivre le développement et la visibilité sur les réseaux sociaux (développer un réseau d'usagers)
- Positionner notre site web comme point central de notre stratégie de communication
- Communication de la grande journée du RPO



# **PÔLES THÉMATIQUES**

# A - PÔLE ORTHOGÉNIE

Depuis 2019, le Réseau de Périnatalité Occitanie a été positionné par l'Agence Régionale de Santé Occitanie comme la structure référente régionale sur la thématique de l'IVG, dans le cadre d'une collaboration rapprochée avec REIVOC ; ce dernier étant principalement axé sur l'accès à l'IVG hors établissement.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

### - Gestion de la "Mission livrets", diffusion auprès des professionnels de livrets-guides :

- 11 950 livrets envoyés principalement en cabinet libéral mais aussi en établissements, PMI, MSP/CPTS...

### - Collaboration avec REIVOC et tenue d'une commission régionale orthogénie :

- 2 Réunions régionales rassemblant plus de 110 professionnels
- Échanges sur les pratiques, création de groupes de travail permettant l'élaboration de référentiels (IVG mineures, parcours psychosocial)

### - Enquête des pratiques sur les IVG entre 14 et 16 semaines :

- 150 questionnaires remplis sur les 216 IVG ayant été réalisés sur ce délai
- Analyse des résultats sur l'environnement de l'IVG, la prise en charge proposée, les difficultés rencontrées...
- Elaboration d'un référentiel sur la prise en charge des IVG tardives 14-16 semaines

- Participation aux comités de pilotage santé sexuelle de l'ARS (7 réunions en 2023) : partage d'indicateurs, projets à mettre en œuvre, initiatives locales à développer. Webinaire de sensibilisation lors de la semaine nationale de la santé sexuelle

- Participation à des groupes de travail nationaux, en vue notamment d'améliorer la lisibilité de l'offre de soins IVG (FFRSP)

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Renforcer les parcours ville-hôpital pour la pratique des IVG médicamenteuses en ville
- Accompagner les avancées législatives notamment pour la réalisation des IVG instrumentales par les sage-femmes
- Réaliser un état des lieux complet de l'offre de soin IVG sur la région
- Poursuivre les partenariats et groupes de travail (Reivoc, IVG, santé sexuelle)
- Poursuivre et développer la mission livrets en partenariat avec l'ARS.



# B - PÔLE PARCOURS PÉRINATAL

Les missions du pôle parcours périnatal s'inscrivent dans l'objectif global du Réseau d'améliorer le parcours de soins des mères, des couples et des nouveau-nés par la coordination, l'accompagnement et la formation des professionnels de la périnatalité.

Elles s'inscrivent également dans l'instruction du 3 juillet 2015 missionnant les réseaux de santé en périnatalité comme un acteur majeur dans l'amélioration de l'articulation ville-hôpital puis dans celle du 3 août 2023, confortant ces missions principalement dans les actions suivantes :

- Le soutien de la prise en charge globale des grossesses, avec notamment le déploiement de l'entretien prénatal et de l'entretien post-natal précoce.
- Le soutien aux nouveaux acteurs de l'offre en périnatalité.
- La poursuite des actions dans le champ des violences faites aux femmes. Enfin, les missions du pôle Parcours Périnatal mettent en avant des actions en lien avec la politique relative à l'instruction des « 1000 premiers jours ».

## ACTIONS MENÉES EN 2023

### - Déploiement de l'EPP/EPNP (Entretien Prénatal et Post-Natal Précoce) :

- Réalisation d'une enquête sur les pratiques (participation : 291 répondants)
- Création d'un Webinaire

### - Construction d'outils, réalisations d'actions permettant d'améliorer les étapes du Parcours Périnatal :

- Création de flyers, de cartes conceptuelles, de jeu « autour du parcours périnatal », ateliers d'animation du jeu, journées de sensibilisation (tabac, SAF)

- 1507 vues des webinaires du pôle Parcours

### - Promotion de l'allaitement maternel :

- Recueil des besoins et taux d'allaitement en Occitanie
- Rédaction de référentiels et diffusion
- Actions de sensibilisation (lors de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel), création d'outils
- Formations et webinaire

### - Soutien aux patientes en situation de vulnérabilités :

- Poursuite des reprises de cas complexes

### - Évaluation du dispositif de sage-femme de coordination des parcours complexes de territoire (en Aveyron) :

- Action de proximité, plébiscité par les acteurs du territoire

### - Suivi de l'activité des sage-femmes vulnérabilité-addictions des établissements

### - Amélioration du repérage et de la prise en charge des femmes enceintes consommatrices de substances psychotropes

### - Soutien aux nouveaux acteurs de l'offre en périnatalité : Maisons de naissances et CPP :

- Réalisation d'un audit suite à la fermeture d'une maternité et sa transformation en CPP

### - Coordination des acteurs hospitaliers, libéraux et PMI :

- 3 soirées ville/hôpital/PMI dans 3 départements : 126 participants

### - Poursuite des actions dans le champ des vio-

### lences faites aux femmes :

- Rédaction d'un référentiel, 607 vues en replay du webinaire « Violences conjugales et périnatalité »

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Poursuivre les actions mises en place et surtout le déploiement de l'EPP/EPNP
- Compléter l'état des lieux des CPP
- Construire des formations en Elearning (avec le pôle formation)
- Continuer à soutenir les nouveaux acteurs de la périnatalité (maison de naissance) avec le pôle Gestion des Risques
- Développer un parcours « Fausse Couche »



# C - PÔLE TRANSFERTS PÉRINATAUX

Le pôle des transferts périnataux a pour mission l'orientation des parturientes, dans l'ensemble de la Région, offrant aux maternités un accès simple, direct et permanent pour le transfert des femmes. Le pôle a, en parallèle, une mission de suivi et d'évaluation exhaustive de cette activité, d'harmonisation des procédures et s'inscrit dans une démarche de gestion des risques.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

### - Analyse de l'activité (accessibilité au service) :

- 2090 demandes de transfert reçues et traitées en 2023

### - Analyse de la qualité du service rendu :

- Analyse des dysfonctionnements : 535 dysfonctionnements relevés en 2023 dont 48.6% liés à des problématiques de suractivité, et proposition d'un plan d'action
- Analyse des EIAS avec le pôle gestions des risques : 13 déclarations d'EIAS
- Réédition du classeur « transferts » : outils pratique pour la réalisation des transferts

### - Analyse de la satisfaction du service rendu :

- Réalisation d'une enquête auprès des patientes transférées
- Rapports annuels d'activité individualisés rendus aux maternités

### - Analyse de la pertinence du service : mise à jour

des protocoles, participation aux RMM régionales, collaboration avec l'ORU Occitanie, visite des SAMUs.

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Poursuivre le travail avec les SAMU pour actualisation du protocole classe de vecteurs
- Poursuivre le groupe de travail sur les naissances « Outborn » en lien avec le pôle Gestion des risques
- Mener une réflexion sur l'extension des missions du pôle transferts dans un souci d'optimisation et d'harmonisation de l'organisation des transferts périnataux en Occitanie avec les différents acteurs concernés



# D - PÔLE PRISE EN CHARGE ET SUIVI DES NOUVEAU-NÉS ET ENFANTS VULNÉRABLES

Le pôle prise en charge et suivi des nouveau-nés et enfants vulnérables a pour missions principales l'amélioration du parcours de soins des nouveau-nés vulnérables par l'accompagnement à une prise en charge coordonnée pluriprofessionnelle, la formation des professionnels et la coordination du parcours de soins en lien avec les autres acteurs, comme les plateformes d'orientation et de coordination (PCO). Depuis le 15 septembre 2022, le pôle a mis en oeuvre une expérimentation de type « Article 51 » : **le Parcours COCON.**

## ACTIONS MENÉES EN 2023

### - Organisation du parcours, du suivi et de la prise en charge des enfants vulnérables et déploiement du Parcours Cocon :

- 49 établissements et structures et 540 professionnels de santé ayant conventionnés
- 20 réunions de présentation du Parcours dans tous les territoires de la région
- 5 webinaires et 7 ateliers/formations organisés
- 1497 enfants inclus

### - Soins de développement : poursuite du financement des formations SDD dans les établissements

### - Accompagnement psycho-affectif des familles des enfants vulnérables

### - GMA (General Movement Assessment) :

- Poursuite des formations (45 nouveaux professionnels en 2023) et des réunions de visionnage

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Poursuivre et améliorer le suivi des enfants Cocon en limitant le nombre de rendez-vous non honorés et en encourageant le recours aux RCP
- Poursuivre le travail d'harmonisation des pratiques avec les 2 autres régions participant au Parcours Cocon (PACA et Nouvelle-Aquitaine)
- Poursuivre les formations auprès des professionnels médicaux et paramédicaux gravitant autour des enfants vulnérables
- Intégrer des actions spécifiques au parcours Cocon dans le futur PRS, dont le dépistage ultra-précoce de TSA chez les enfants Cocon et des formations
- Créer et structurer un groupe d'experts de l'observation des mouvements généraux



# E - PÔLE DEPISTAGE NÉONATAL DES TROUBLES DE L'AUDITION

Le pôle dépistage néonatal des troubles de l'audition a pour mission principale de prendre en charge l'organisation du dépistage de la surdité en Occitanie. L'organisation de ce dernier, dans l'ensemble de la Région, par un acteur unique est gage d'harmonisation des pratiques et de suivi et d'évaluation exhaustive de cette activité pour les établissements, les professionnels ainsi que l'ARS.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

### - Poursuite de l'homogénéisation des pratiques au sein de l'Occitanie

### - Mise en place d'actions/outils favorisant la réduction du nombre de perdus de vue :

- Affiche d'information dans les salles d'attente
- Plaquette pour les familles
- Création d'une vidéo
- Webinaire (412 vues), formation des équipes de maternités

### - Retours réguliers aux maternités sur les pratiques et les données du dépistage, rencontres régulières des équipes de maternités

### - Animation du réseau d'ORL référents :

- 26 ORL référents en Occitanie

### - Organisation de la journée régionale annuelle du DNTA

### - Participation aux actions nationales

## PROJETS À VENIR EN 2024

- S'assurer de l'équipement de toutes les maternités de la région en appareil de PEAA afin qu'elles puissent appliquer le protocole établi (2 manquantes)
- Créer une capsule vidéo sur le dépistage auditif
- Restructuration de la partie "Dépistage auditif" sur le site internet du RPO
- Poursuite des réflexions sur l'harmonisation des pratiques au niveau national au travers des groupes de travail mandatés par la DGS
- Mener une réflexion sur le dépistage ciblé du CMV chez les nouveau-nés suspects de surdité afin de permettre une prise en charge rapide, pluridisciplinaire et individualisée.



# **PÔLES TRANSVERSAUX**

# A - PÔLE GESTION DES RISQUES/ SÉCURITÉ AUTOUR DE LA NAISSANCE

Les missions du pôle Gestion des risques / Sécurité autour de la naissance est d'analyser les dysfonctionnements dans la coordination des acteurs et participer à l'élaboration de mesures correctives et d'améliorer l'organisation interne des structures, par l'organisation de RMM et le suivi des EIG.

Les actions relatives au dépistage de la trisomie 21 (attribution des numéros d'échographies, suivi de l'activité, suivi des médianes...) font aussi parties de ses missions.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

### - Suivi régulier et réactif (hebdomadaire) des Evènements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) :

- 38 EIAS déclarés en 2023 par 19 maternités (dont 17 EIAS majeurs)

### - Animation de RMM in situ :

- 13 RMM et 4 débriefings suite aux 38 déclarations d'EIAS
- Plans d'actions individualisés et recherche de pistes d'amélioration communes régionales

### - Animation de RMM régionales :

- 4 RMM régionales en 2023 (CH de Bésiers, Clinique Ambroise Paré, Clinique Clémentville, Clinique Sainte-Thérèse) 3 à 4 dossiers par réunion.

### - Soutien aux établissements :

- Par des médiations, par les formations, par les ré-

unions de concertation de territoire.

### - Cartographie du territoire pour les grossesses à risque

### - Partenariat avec la SRA

### Pour le dépistage de la T21

### - Poursuite de l'identification des échographistes (attribution du numéro d'agrément) :

- 47 nouveaux professionnels en 2023 mais 41 départs (31 cessations d'activité et 10 transferts dans une autre région)

### - Mise à disposition de la liste des échographistes agréés sur le site internet du RPO

### - Animation de la commission régionale d'évaluation du dépistage de la T21, en partenariat avec les membres des trois CPDPN de la région

### - Suivi qualité des mesures échographiques et biologiques transmises par l'Agence de Biomédecine (ABM)

### - Coordination du suivi des échographistes et de l'évaluation des pratiques :

- Préconisation d'actions d'amélioration des pratiques pour les échographistes ayant une activité non-optimale

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Orientation des actions, suite aux EIAS déclarés,

selon 4 thématiques : les morts maternelles, les asphyxies périnatales sévères, les « outborn », les morts foetales in utéro > 36 SA.

- Poursuivre les RMM régionales et les médiations
- Soutenir les établissements lors de fermetures / transformation en CPP
- Participer à la réflexion régionale sur les accouchements accompagnés à domicile
- Faciliter la déclaration des EIAS en ville (signaux faibles) et ouvrir les RMM à la ville afin d'améliorer les parcours ville-établissements.

### Pour le dépistage de la T21

- Intégration du module T21 dans l'espace professionnel du site internet du RPO



# B - PÔLE FORMATION

Les missions du pôle formation s'inscrivent dans l'objectif global du Réseau d'aider et d'accompagner les acteurs de l'offre de soins en périnatalité par la formation.

Le RPO est organisme de formation et dispose de la certification Qualiopi.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

### - Déploiement de l'offre de formation du RPO selon le cadre réglementaire national :

- 10 formations en 2023, 25 sessions, 334 apprenants, taux de satisfaction de 4.64/5
- 243 professionnels ayant suivi les actions de formations gratuites dans le cadre du Parcours Cocon
- Tenir les exigences Qualiopi et valider l'audit de surveillance
- Déposer auprès de l'ANDPC les programmes répondant aux nouvelles orientations 2023-2025 (4 formations déposées).

### - Construction de l'offre de formation en tenant compte des besoins du terrain :

- Mise à jour régulière des programmes avec les pôles thématiques
- Réalisation d'une enquête de terrain sur les besoins en formation (510 réponses)

### - Poursuite de l'évolution digitale de l'offre de formation :

- Optimisation de l'outil Queoval®
- Développement d'une offre de formation en E-learning

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Créer les premiers programmes de E-learning
- Faire évoluer le site internet en lien avec l'outil Queoval®
- Valider l'audit de renouvellement Qualiopi
- Organiser la Grande Journée du RPO
- Construire le plan de formation 2025



# C - PÔLE PROJETS NUMÉRIQUES PÉRINATAUX

La mission principale du pôle projets numériques périnataux est de renforcer et favoriser le déploiement des systèmes d'information internes au RPO et externes à l'échelle de la région Occitanie en lien avec le GRADeS.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

- Renforcement de la sécurité du SI interne
- Mise en œuvre de l'espace professionnel du site internet du RPO
- Automatisation des process de traitement des indicateurs utilisés (principalement pour le Parcours Cocon)
- Amélioration des scripts d'extraction de données, harmonisation des items pour les données de chacun des pôles thématiques
- Harmonisation et automatisation du recueil des données Peristat
- Poursuite de la mise en conformité RGPD

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Mettre en place un outil d'analyse statistique pour le pôle Transferts
- Mettre en œuvre le projet de coordination périnatale avec le GRADeS.
- Elaborer un outil de cartographie pour le pôle orthogénie et généralisable à l'ensemble des pôles
- Lancement de l'espace professionnel du site internet



# D - PÔLE ÉVALUATION ÉPIDÉMIOLOGIE

Le pôle épidémiologie apporte un appui méthodologique en interne par l'évaluation et l'analyse des actions, et en externe, par la production d'indicateurs de santé périnatale régionaux.

## ACTIONS MENÉES EN 2023

- Production d'indicateurs pour les pôles thématiques et transversaux
- Elaboration des indicateurs Peristats et envoi des indicateurs aux maternités, individuellement, par type de maternité et globalement, pour la région
- Rédaction d'un protocole « Bases de données » permettant de formaliser la transmission de données recueillies par le RPO, avec les membres du Conseil Scientifique

## PROJETS À VENIR EN 2024

- Etudier la possibilité de recueillir les items périnataux via le PMSI
- Automatiser les processus de traitement des nouveaux indicateurs du dépistage auditif
- Automatiser les requêtes pour le parcours Cocon



Réseau de  
Périnatalité  
Occitanie

**Site de Toulouse**

24, impasse de la Flambère

31300 Toulouse

Tél. 05 67 31 21 00

**Site de Montpellier**

Espace Bertin sans - Bât A

59 avenue de Fès

34080 Montpellier

Tél. 04 48 19 26 67

[www.perinatalite-occitanie.fr](http://www.perinatalite-occitanie.fr)